Atelier du club des agglomérations et métropoles, organisé par l'Assemblée des communautés de France et France Urbaine, le jeudi 29 novembre.



Porté par l'Assemblée des communautés de France et France Urbaine, le Pacte de Dijon [1] a été signé par le Premier Ministre Edouard Philippe le 16 juillet 2018.

La révision des contrats de ville est attendue pour l'été 2019.

Les contrats de ville ayant été prorogés jusque 2022 [2], cette révision permettra d'intégrer les nouveaux dispositifs annoncés dans la feuille de route gouvernementale. La révision devra être

pensée dans la dynamique lancée par la signature de ce Pacte : renforcement du droit commun, logique partenariale, clarification des compétences et nouvelle méthode de travail.

La révision des contrats de ville et la déclinaison opérationnelle du Pacte de Dijon demandent ainsi une méthode de travail repensée, avec une plus grande coordination et convergence entre les politiques publiques et les acteurs.

> Ce matin par @l_AdCF [3] & @France_urbaine [4] : Club Agglo sur la #PolVille [5] avec @MathieuCahn [6] et @terlez [7] // + de 100 pers. pour travailler à la déclinaison opérationnelle du #PactedeDijon [8], signé le 16/07 par @EPhilippePM.@lamy_f [9], ancien ministre de la Ville, présent et grand témoin. pic.twitter.com/MJs2x7GNA9 [10]
> — Intercommunalités de France (@IntercoDeFrance) November 29, 2018 [11]

Le club des agglomérations et métropoles du jeudi 29 novembre a ainsi pour objectif de lancer cette nouvelle dynamique, avec la présence en tant que grand témoin de l'ancien ministre de la Ville, François Lamy.

La matinée a ainsi permis d'échanger autour des modalités de déploiement opérationnel du Pacte de Dijon et de la révision du contrat de ville et de revenir sur les évaluations à mi-parcours en cours. Un deuxième temps a été consacré à l'analyse des premières pistes d'améliorations sur les compétences des agglomérations (logement, mobilité et développement économique) et les dynamiques partenariales.

L'après-midi a été consacrée a des temps d'échanges avec des représentants de l'Etat sur trois thématiques relevant des compétences étatiques: l'éducation, et notamment la mise en oeuvre des cités éducatives; la santé, par la mise en oeuvre du partenariat avec les ARS et le déploiement des maisons de santé pluridisciplinaires; et enfin l'axe sécurité-justice, notamment le déploiement des CLSPD et la signature des plans de prévention de la radicalisation.

A retenir : début 2019, l'IREV proposera avec l'Adcf et France Urbaine des temps de travail collectif pour accompagner les intercommunalités, services de l'Etat mais également le Conseil Régional et autre ssignataires souhaitant renforcer la mobilisation de leurs compétences à l'occasion de la révision des contrats de ville.

PLus d'informations sur le site de l'Adcf [12]

Dates: Jeudi 29 novembre 2018 - 14:45
Thématiques: Méthodologie [13]
Politique de la ville - DSU [14]
Publié le 26 novembre 2018

URL de la source (modifié le 18/01/2019 - 11:10): https://irev.fr/actualites-0/du-pacte-de-dijon-la-revision-des-contrats-de-ville

Liens
[1] https://www.adcf.org/files/THEME-Amenagement-du-territoire/Pacte-de-Dijon_VF.pdf
[2] https://www.banquedesterritoires.fr/les-contrats-de-villes-seront-proroges-jusquen-2022?pk_campaign=Flux%20RSS&pk_kwd=2018-11-30&pk_source=Actualit%C3%A9s%20Localtis&pk_medium=RSS
[3] https://twitter.com/L_ADCF?ref_src=twsrc%5Etfw
[4] https://twitter.com/France_urbaine?ref_src=twsrc%5Etfw
[5] https://twitter.com/hashtag/PolVille?src=hash&ref_src=twsrc%5Etfw
[6] https://twitter.com/MathieuCahn?ref_src=twsrc%5Etfw
[7] https://twitter.com/terlez?ref_src=twsrc%5Etfw
[8] https://twitter.com/hashtag/PactedeDijon?src=hash&ref_src=twsrc%5Etfw
[9] https://twitter.com/lamy_f?ref_src=twsrc%5Etfw
[10] https://t.co/MJs2x7GNA9

[11] https://twitter.com/IntercoDeFrance/status/1068109980572753920?ref_src=twsrc%5Etfw
[12] https://www.adcf.org/contenu-article?num_article=4386&num_thematique=
[13] https://irev.fr/taxonomy/term/3690
[14] https://irev.fr/taxonomy/term/3692